



**2eme FESTIVAL FULLDOME APLF  
 APPEL A PARTICIPATION  
 20 au 23 Septembre 2023  
 Centre d'Astronomie de Saint-Michel l'Observatoire -  
 France**



Merci de remplir 1 FICHE PAR FILM PRESENTE

**NOM :** ..... **Prénom:**.....

**SOCIETE :** .....

**Adresse :** .....

.....

.....

**Code Postal :** ..... **Ville**..... **Pays**.....

**Tél :** ..... **Portable :**.....

**Fax :** ..... **E-mail :** .....

**Titre du film :** .....

**Durée du film :** .....

**Réalisateur :** .....

**Pays d'origine :** .....

**Description courte :**

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

**Lien vers une version basse résolution (type full-length preview) :**

.....

**Lien vers l'affiche HD du film :**

.....

Assistera à une ou plusieurs projections : oui, précisez les dates...../non.

Assistera à la proclamation du palmarès le 23 septembre en soirée : oui/non

### **Droits à l'image**

J'autorise gracieusement l'APLF et ses partenaires à utiliser et/ou publier les photographies, vidéos ou captations numériques sur lesquelles j'apparais, ainsi que celles que j'aurai été amené à prendre au cours de l'événement ou à fournir (affiche, descriptif, etc). Celles-ci pourront être exploitées sous toute forme et tous supports connus et inconnus à ce jour, et ce sans limitation de durée.

Oui, j'ai toutes les autorisations nécessaires pour soumettre le film au Festival Fulldome APLF 2023 et accepte les termes et conditions de participations ci-dessous.

**Date :..... Signature et cachet**

**Merci de renvoyer cette fiche par mail avant le 15 juillet 2023 à : Fabien MARQUET, Centre d'Astronomie  
f.marquet@Centre-astro.fr**

En cas de problème pour remplir ce formulaire, n'hésitez pas à nous contacter !

### **Conditions :**

La participation est ouverte à tous les producteurs de films fulldome.

Les spectacles soumis devront remplir les conditions suivantes :

- Le film sera présenté en entier (pas d'extrait, de teaser ou de preview).
- Si le film existe en plusieurs durées, une seule est admise à concourir.
- Le film sera présenté en version française. Dans le cas où la version française n'est pas disponible, le spectacle pourra être présenté en anglais sous-titré français.
- Le film présenté doit être en fulldome intégral (360°). Les films de type « IMAX » ou « Giant screen transfert » ne sont pas admis.
- La durée doit être comprise entre 15 min minimum et 45 min maximum.
- Ne sont admis à concourir que les films sortis à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2019.
- La résolution sera comprise entre 4 K (4096 x 4096 pixels) et 8 K (8192 x 8192 pixels).
- L'audio sera au minimum stéréo, codé en .WAV à 44100 Hz et synchronisé avec les images. La diffusion se fera sur un ensemble 5.1 (L, R, Ls, Rs, C, LFE).
- Les spectacles pourront être projetés seulement en 2D.

Deux diffusions seront faites au cours du festival FullDome :

- La première ouverte au grand public (soit le 15 et 16 septembre), ces séances seront diffusées simultanément sur les sites du Centre Astro et la Coupole à St Omer.
- La deuxième réservée aux professionnels du milieu des planétariums et durant le colloque de St-Michel l'Observatoire (soit du 20 au 23 septembre).

Les fichiers vidéo seront envoyés au format Domemaster (jpeg ou png) ou pour la résolution 4K au format .mp4 (codec H265). La cadence doit être comprise entre 24 fps et 60 fps. Il ne sera conservé aucun élément du film à l'issue du festival.

Le festival donnera lieu à la remise de deux distinctions : le prix du public et le prix des professionnels. La proclamation du palmarès aura lieu de 23 septembre en soirée.

Les inscriptions sont closes le 15 juillet. Le dépôt des éléments se fera au plus tard le 1<sup>er</sup> septembre 2023, le plus tôt étant apprécié.

Le nombre de créneaux de diffusion étant limité, l'organisation se réserve le droit de sélectionner les films autorisés à concourir. Dans ce cas, priorité sera donnée aux films présentés en français et couvrant la diversité des publics...

Les frais d'inscription sont fixés à 25 € (vingt-cinq euros) par film soumis, à régler avec l'inscription (virement ou bon de commande). Ces frais seront remboursés si le film n'est pas diffusé.

La participation entraîne la reconnaissance et l'acceptation complète des conditions énumérées ci-dessus. La personne ayant inscrit le film est réputée en avoir l'autorisation et détenir tous les droits nécessaires à sa diffusion.